



# Association pour la Défense du Cadre de vie d'Asnières-sous-Bois et ses environs

Bulletin n°3    Septembre 2012

## 1<sup>er</sup> janvier 2012

Chères adhérentes et chers adhérents,

Depuis la création de notre association, votre fidélité ne mollit pas. Votre confiance nous est indispensable, elle nous rassure et elle dope notre volonté d'aboutir dans notre combat, contre ce projet de carrière. Le 25 mai 2011, Monsieur le Préfet de l'Yonne nous écrivait ceci :

*« Suite à nos différents échanges relatifs au projet d'implantation d'une carrière à Asnières sous Bois, je vous confirme que le dossier, dans ce cadre, n'est pas à ce jour recevable. Au regard de l'ampleur des observations ou modifications qui viennent d'être notifiées au pétitionnaire, il est probable qu'il ne pourra être modifié ou complété dans des délais rapprochés. »*

Sachez que nous sommes en permanence mobilisés et que nos actions sont livrées parfois dans l'ombre, sans vague, à l'abri des regards et des oreilles indiscrettes. Chacun est à sa place dans ce combat. Il n'y a pas d'avant poste et d'arrière garde. Toutes les manettes utiles dont nous disposons les uns et les autres sont désormais actionnées.

Je souhaite que l'année 2012 nous rapproche un peu plus les uns les autres et que les querelles du passé s'atténuent, considérant que nos divergences sont aussi notre richesse    Michel HUET

## 10 janvier 2012

Monsieur DILLON vient de déposer, pour la seconde fois, son projet en Préfecture d'Auxerre. Il sera reçu la semaine prochaine par Monsieur le Préfet de l'Yonne.

## 18 février 2012

### **Bienvenue Monsieur le Préfet**

Nous venons d'apprendre que M. Jérôme Chappa, personnel de direction d'établissement d'enseignement de l'éducation nationale vient d'être nommé par décret du Président de la République en date du 13 février 2012, sous-préfet.



**7 avril 2012**

Le dossier remis par Monsieur Dillon à la Préfecture a été jugé recevable !  
L'Yonne républicaine publie un article.  
Après lecture de cet article, nous nous permettons ces quelques mots :

*Conflit de générations ?*

*Décidément, Monsieur Dillon n'apprécie pas les retraités aux cheveux blancs !  
D'ordinaire, Monsieur Dillon parle de ces "tempes grisonnantes" en disant : "Les vieux !"*

*Souhaitons -lui de le devenir un jour et d'acquérir comme certains d'entre eux, une grande sagesse.*

*Quant à Madame le Maire... Qui peut encore croire que sa position ne soit pas prise ?*

*Quel manque de courage ! Quel mépris pour ses administrés !*

**10 avril 2012**

## ASNIÈRES FAIT CARRIÈRE



Manifestation, lundi matin de Pâques, devant la basilique de Vézelay contre le projet de carrière

Ce jour-là, nous avons bien froid, mais nous avons descendu la grande rue de Vézelay en ayant chaud au cœur ! Habitants, commerçants et touristes se sont interrogés quant à notre démarche ! Ils ont salué le courage de nos actions et regretté la sottise des porteurs de projet !

**22 avril 2012**

### Michel Huet envoyait un courrier à Madame le Maire

Madame le Maire,

Vous avez déclaré le 7 avril 2012 au journaliste de l'Yonne Républicaine "que la situation est désespérante et que 30 000€ de recette fiscale pour la commune d'Asnières ce serait bien, car on a du mal à joindre les deux bouts."

Avant d'en parler publiquement, il va de soit que vous, ou votre Conseil Municipal avez vérifié le montant de cette manne et que vous êtes en mesure de justifier les chiffres et la méthode de calcul.

Dans l'intérêt général, nous vous demandons de bien vouloir nous fournir tous ces éléments de façon à les communiquer aux habitants d'Asnières sous Bois, à l'ensemble des adhérents de notre Association, et à toutes autres personnes ou communes qui seraient intéressées par des revenus aussi providentiels.

Dans cette attente, veuillez agréer madame le Maire nos sincères salutations.

Michel HUET

**20 avril 2012**

### Réponse de Madame le Maire par courriel :

Bonsoir,

Le temps des lettres recommandées serait-il revenu ? Je réponds tout de même à la vôtre.

Lors de l'interview concernant le projet de carrière, le journaliste m'a demandé si cela m'intéresserait de toucher 30 000 € de fiscalité de la part de l'entreprise. Bien évidemment, je n'ai pas dit non tout en précisant que je ne savais pas s'il y aurait cette somme (au cas où). Elle lui venait du porteur de projet qui a fait un calcul à partir de l'ancienne taxe professionnelle. Il semble que cela soit dans l'étude. Actuellement nous touchons des entreprises une "contribution foncière des entreprises" qui dépend pour une part de la superficie de l'entreprise. Je ne la connais pas et ne connais pas non plus le mode de calcul. En lisant l'article, j'ai effectivement "tiqué" sur ce passage car on dirait que c'est moi qui ai avancé cet argument, mais ce n'est pas le cas. Pour le reste, je n'ai rien à ajouter.

D'autre part:

Sébastien DILLON m'a montré sur son ordinateur un schéma en 3D du projet d'extraction et de réaménagement de la future hypothétique carrière : aujourd'hui, dans 5 ans, dans 10 ans, dans 15 ans et à la fin (20 ans). Il s'agit d'un réaménagement coordonné où les terres sont remises en culture au fur et à mesure que l'extraction se termine sur une parcelle. A la fin environ 85 % des terres resteraient des terres agricoles. Il ne devrait donc pas y avoir un énorme trou. Cela figurera dans l'étude avec plus de détails. Je vous dis simplement ce que j'ai su.

Pour le reste, il faut attendre l'enquête publique dont je communiquerai la date dès que j'en aurai connaissance.

Bien cordialement

Cl. G-M

**6 mai 2012**

Indépendamment des dispositions ci-dessus, la commission d'enquête recevra à la mairie d'ASNIÈRES-SOUS-BOIS, les observations du public, qui seront également consignées dans le procès-verbal, les :

lundi 18 juin 2012 de 14 h à 17 h,  
samedi 30 juin 2012 de 9 h à 12 h,  
mardi 3 juillet 2012 de 16 h à 19 h,  
jeudi 12 juillet 2012 de 14 h à 17 h,  
vendredi 20 juillet 2012 de 15 h à 18 h,  
vendredi 27 juillet 2012 de 9 h à 12 h.

A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance, à la Préfecture de l'Yonne (SERVICE ECONOMIE ET ENVIRONNEMENT) et à la mairie de la commune d'implantation, du dossier ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées de la commission d'enquête.

### L'étude d'impact est annoncée !

Madame le Maire, n'ayant pas souhaité diffuser rapidement cette information dans son village, quelques membres de l'ADCVA sont allés en mairie, lui demander ses raisons

Comme toujours, Madame le Maire s'est réfugiée derrière des dates.

Elle attend encore la dernière heure pour donner les informations. Parfois, il est trop tard !

Merci au Maire de Chamoux de ne pas avoir eu cette attitude, cela nous a rendu service !



28 mai 2012



Les randonneurs partent à la découverte des merveilles de ce site que l'on veut anéantir !

11 juin 2012

... la SNCF aussi !

Voilà que l'on déboise ici ! Que l'on creuse là ! Que l'on défriche plus loin ! Que les lignes de chemin de fer font l'objet de réfection ... Autant de pièces d'un vilain puzzle qui d'un coup se rejoignent, s'emboîtent et nous nous rendons compte trop tard que nous avons été bernés !

Que vient faire ta SNCF dans cette atmosphère spéculative agitée par les monopoles des BTP. Pour transporter les granulats vers les centrales à béton du bassin parisien il est prévu d'utiliser certaines voies ferrées au Sud d'Auxerre. C'est ainsi que les lignes depuis Cravant vers Avallon et Cravant vers Clamecy sont dans le collimateur de porteurs de projets peu scrupuleux.

La réfection de ces voies ferrées vient de nous coûter 35 millions d'euros. Cette somme prélevée sur nos impôts devait nous permettre de voyager mieux et plus rapidement vers Paris et retour.

En réalité, la SNCF nous impose aujourd'hui des services de cars, un temps de parcours allongé, des attentes intolérables et les renseignements dont nous avons besoin pour nous organiser sont de plus en plus aléatoires. Ils veulent nous décourager et nous démoraliser. Par ce système ils nous contraignent à prendre le train pour Paris, à partir d'Auxerre. Vive le surcoût ! Vive les parkings surchargés ! Vive la pollution carbone !

Les grands bénéficiaires de cette stratégie seront les futurs opérateurs ferroviaires de proximité du genre Lafarge, Eiffage, Vinci ou autres. Ils mettront la main sans vergogne sur les infrastructures remises à neuf grâce aux fonds publics ! C'est déjà le cas au Sud de Corbigny.

Suite à ces nouvelles peu réjouissantes, notre association distribue des tracts : gares et marchés de Clamecy, de Migennes,... Pour alerter les voyageurs !



**19 juin 2012**

## **REUNION DES ADHERENTS ADCVA89**

**Les membres du bureau invitent les adhérents à se réunir**

**Le samedi 7 juillet  
De 10 heures à 12 heures  
Salle des fêtes d'Asnières sous Bois**

**Ordre du jour :**

**Comment aborder l'enquête publique ?**



Nous étions en liaison directe avec notre Président, depuis la Guyane.

Rappel des dates d'ouverture de la mairie pour consulter le dossier complet de l'étude d'impact et de rencontrer les commissaires-enquêteurs. Ils sont là pour vous écouter, répondre à vos questions, vous guider dans vos recherches ... mais n'oubliez pas de laisser une trace écrite de votre passage dans le registre.

Ce conseil est donné, pour que chacun rédige en toute tranquillité, chez lui, ses ressentis, ses raisons d'être, ou de pas être favorable à cette carrière.

## 11 juillet 2012

Marche organisée par l'ADCVA



## 28 juillet 2012

**Voilà ! L'enquête publique est terminée !**

Elle s'est déroulée dans un climat serein !

Les commissaires rédigeront leur rapport... Il sera transmis à la Préfecture, puis à Monsieur Dillon qui devra répondre à toutes les questions que nous lui avons posées !

Puis, nous patienterons ! Mais nous resterons en alerte !

L'éventail des professions, la pertinence des contestations, la rigueur de l'argumentation sont à l'honneur des opposants au projet.



Certains ont laissé parler leur cœur en présentant d'émouvants témoignages. D'autres, selon leurs compétences professionnelles, se sont attachés aux lacunes et aux erreurs de l'étude d'impact, soit au plan juridique ou financier, soit dans des disciplines techniques ou scientifiques.

Des responsabilités ont été prises à titre individuel en particulier les nombreux signataires de pétitions

## **6 août 2012**

### **Le Conseil Municipal s'est prononcé**

Lors de sa réunion du 4 août, les conseillers municipaux ont exprimé leur opinion sur le projet de carrière.

Exceptionnellement, sur décision de Madame le Maire, aucun débat n'a précédé ce vote à bulletin secret. Lucien PESSIN, concerné par le projet, ne pouvait y participer.

Contre toute attente, seulement 5 conseillers ont approuvé le projet, les 5 autres s'y opposant.

Remercions ceux de nos représentants qui ont pris la peine d'examiner attentivement l'étude d'impact et traduit l'opinion de leurs électeurs.

Sans autre commentaire, attendons les conclusions des Commissaires Enquêteurs.

Les conseils municipaux de Chamoux et de Lichères se sont prononcés contre la carrière, nous les remercions vivement !

## **15 août 2012**

### **La balade des Gueux**

Après qu'on leur ait volé le lait de leurs enfants pour nourrir les riches bébés parisiens, leur bois pour chauffer ces mêmes parisiens, les Gueux se révoltent !

Ils refusent que leurs terres soient pillées aux profits d'intérêts privés.

Tout au long de la descente de la rue principale de Vézelay, bon nombre de touristes, amoureux du site se sont joints à nous ! Et Farid a reçu bien des signatures sur nos feuilles de pétition ...



Protégeons le Grand Site de Vézelay de cette abominable carrière.

**22 août 2012**

**Assemblée Générale de notre association**

Le bureau a été reconduit, Robert a demandé à y entrer de nouveau.

Les statuts seront modifiés pour que le Vézélien entre dans notre adresse web. Vous serez tenus au courant.

Michel, Marc, Farid et Régine ont chacun rendu compte de leurs responsabilités

Puis, nous avons défilé dans quelques rues, pour manifester notre désolation de voir que notre village n'est manifestement plus une démocratie !

C'était : la marche noire du granulat



Nous avons terminé la matinée par le verre de l'amitié.

**29 août 2012**

**Information :**

Monsieur Patignier vient de demander à Monsieur le Préfet de bien vouloir l'autoriser à prolonger de 15 jours son travail d'analyse des réponses à l'Enquête Publique. Cette démarche est rare, elle démontre le sérieux de son travail.